

**FAHEEM ABBASI**

RESPONSABLE DE LA CONFORMITÉ ET DU CONTRÔLE INTERNE, ARABIE SAOUDITE

Vers une culture de conformité mondiale

Modèle de compliance

En 2023, l'Arabie saoudite est parvenue à mettre en œuvre le Modèle de compliance. Comment avez-vous mené à bien ce processus ? Quels ont été les principaux défis auxquels vous avez été confrontés ?

Changer les comportements et transformer un code d'éthique personnel en code de déontologie professionnelle représente un défi de taille dans toute organisation. Dans les entreprises, des réactions négatives peuvent parfois surgir dans un premier temps, mais dans notre cas, le soutien de la haute direction et la communication sur la valeur de la conformité pour créer un environnement éthique ont été déterminants dans le processus.

La première action a consisté à communiquer la décision de la direction de mettre en œuvre le Modèle de compliance, puis à traduire le Code de déontologie dans la langue locale et à le partager avec l'ensemble du personnel afin de le sensibiliser à la mission, à la vision et aux valeurs de l'entreprise, ainsi qu'à l'importance de l'éthique et de la conformité.

La deuxième étape a consisté à dispenser la formation sur ce sujet au plus grand nombre possible de salariés à différents niveaux, sans interférer avec le bon déroulement de leurs tâches quotidiennes. Pour ce faire, notre site web de formation en ligne leur a permis d'accéder à tout moment à des contenus divers (Code de déontologie, lutte contre la corruption, conflit d'intérêts, etc.).

Un autre de nos grands défis était de garantir la conformité réglementaire dans un environnement aussi strict que celui de l'Arabie saoudite, et avec des projets principalement développés avec le secteur public. Dans toutes les juridictions où nous opérons,

notre mot d'ordre est la tolérance zéro envers les infractions, que ce soit au niveau de l'entreprise ou des salariés.

En ce qui concerne les procédures internes, nous avons tout d'abord intégré les politiques dans la phase de lancement, avant de les étendre à chaque département. Aujourd'hui, nous continuons à mettre en œuvre le système et à instaurer une culture de conformité. Dans cette tâche, qui demande beaucoup de temps et d'efforts, il est essentiel d'offrir aux salariés un canal de communication direct et anonyme.

Approbation des politiques

Comment avez-vous abordé l'approbation des politiques et des procédures, sachant que les opérations dans ce pays impliquent un grand nombre de partenaires ?

Les partenaires commerciaux et les actionnaires sont toujours disposés à soutenir des pratiques transparentes et éthiques au sein de l'entreprise, même si la plupart d'entre eux ont leurs propres procédures et politiques. La mise en place d'un système unifié nécessite donc un accord et une communication au plus haut niveau des entreprises. Il est également utile d'intégrer des clauses de conformité dans les contrats ou accords commerciaux.

Après avoir été présenté par le département de Conformité au Comité de direction, le Modèle de compliance a été accepté et approuvé en interne. D'autre part, le procès-verbal de cette réunion a également été communiqué aux équipes de direction et d'exploitation de nos partenaires.

« Le soutien de la haute direction et la communication ont été déterminants dans la mise en œuvre du Modèle de compliance »



Homologation des fournisseurs

En 2024, vous avez travaillé à la mise en place d'un système d'homologation des fournisseurs en matière de conformité. Que représente cette étape importante pour l'entreprise en Arabie saoudite ?

Afin de garantir une chaîne d'approvisionnement sûre et transparente, nous avons commencé le processus d'homologation par une sélection des principaux fournisseurs en termes de chiffre d'affaires. Ceux-ci ont alors dû remplir un questionnaire et accepter par écrit notre Code de déontologie, nos valeurs et nos politiques éthiques.

Le processus se poursuit avec les autres fournisseurs, nouveaux et existants, et le nombre d'entreprises certifiées ne cesse de croître chaque jour. Afin d'accélérer les démarches, nous avons inclus une clause de conformité obligatoire (acceptation du Code de déontologie et de nos valeurs) dans le bon de commande de tous les fournisseurs.

Le fait de disposer d'un système d'homologation des fournisseurs renforce notre réputation d'entreprise engagée en faveur du respect des normes les plus strictes en matière d'éthique et de qualité. Et cela génère non seulement de la confiance, mais peut également contribuer à la gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement. Cette étape majeure de 2024 montre comment nous nous alignons sur les meilleures pratiques et normes internationales, ce qui attire les usagers et les clients qui privilégient des relations commerciales éthiques et responsables.

Au quotidien

D'un point de vue plus personnel et plus proche du quotidien, comment évaluez-vous l'accueil réservé au Modèle de compliance ?

Bien que tous les processus de changement puissent générer une certaine incertitude au début, les doutes disparaissent dès qu'il y a une communication efficace et un accompagnement de la part de la direction. Dans cette optique, nous avons déployé tous nos efforts pour expliquer aux équipes la manière dont le Modèle de compliance rationalise les processus en fournissant des lignes directrices claires et en facilitant la prise de décision et les relations avec les fournisseurs et les partenaires commerciaux.

Les salariés, quant à eux, apprécient la formation dans la mesure où elle les aide à gérer des situations critiques au jour le jour. Par exemple, le cours sur les conflits d'intérêts leur a présenté des cas réels qui leur sont utiles dans leur travail, et la plupart d'entre eux ont souligné que cette formation les avait aidés à mieux comprendre ce problème et à se sentir plus en confiance face à d'éventuels dilemmes éthiques.

En définitive, le Modèle de compliance et la formation favorisent une culture interne dans laquelle les salariés se sentent prêts à faire face à ces problèmes. Nous sommes convaincus que l'implication de la direction et l'exemple qu'elle donne par sa conduite sont le moyen le plus rapide d'atteindre les objectifs en matière de conformité.